

Le syndrome des microondes

Dès 1942, des militaires en contact avec les radars se sont plaints de maux de tête, nausées, vertiges, cuisson, irritations et autres symptômes qui ont été attribués aux rayonnements de microondes émis par ces radars; ces symptômes ont rapidement été regroupés sous le nom de "syndrome des microondes", et donné à un industriel l'idée de concevoir le four à microondes.

Pourtant, soixante ans plus tard, des ministres de la santé du monde entier ont autorisé l'industrie des télécommunications à lancer sur toute la population des technologies basées sur ces mêmes microondes, en supposant qu'à des intensités plus faibles, le "syndrome des microondes" n'apparaîtrait pas. Supposition qui semble toutefois ne pas coller à la réalité, car dès 2003, des utilisateurs d'internet sans fil wifi et de téléphones portables dect, tombés malades et ayant fait le rapprochement, ont abandonné ces technologies et témoigné sur internet. Comme les microondes portent nettement plus loin que les propriétés des utilisateurs, et traversent murs, plafonds et fenêtres, des voisins sensibles ont également commencé à en souffrir, mais eux n'ont pas eu la possibilité de couper les émetteurs.

Au lieu d'arrêter tout de suite l'expérience, les ministres de la santé ont préféré considérer les "électrosensibles" comme des cas isolés, et leurs plaintes comme psychosomatiques. Ils ont préféré accepter la fulgurante escalade qui s'en est suivi, non seulement des émetteurs privés, mais cette fois aussi d'antennes publiques de wifi, wimax et umts (la nouvelle génération de gsm dont l'écran peut afficher internet ou la tv). Tous émettent des microondes de 2 gigahertz et plus, comparables à celles utilisées dans les fours. Les nouvelles antennes-relais ont été et continuent d'être ajoutées à celles de l'ancien réseau gsm, dont se plaignent pourtant les riverains d'antennes depuis longtemps, parfois 15 ans.

Des microondes pour éviter les fils

Umts, wifi, wimax, mimo, 4g, 5g, dect, alarmes sans fil ... Toutes ces technologies ont un point commun : elles utilisent l'air au lieu de cables, pour la transmission de signaux électriques digitaux. Ces signaux électriques sont mélangés à un autre signal électrique de très haute fréquence, 2 ghz (gigahertz) ou plus, appelé porteuse. Le résultat est un signal modulé, un peu comme du morse, qui, une fois envoyé à une antenne d'émission, entraîne spontanément un rayonnement de microondes au départ de l'antenne. Ces microondes propagent et éparpillent dans l'air l'énergie du signal électrique, sous forme de paquets élémentaires d'énergie appelés photons. Au plus loin de l'antenne on se trouve, au plus les photons sont éparpillés, donc au moins les êtres vivants n'en reçoivent sur eux, et aussi au moins les antennes des récepteurs (gsm3G, pc portable, téléphone portable, modem...) n'en captent. Le nombre de photons diminue, mais l'énergie de chaque photon reste la même à 1 centimètre ou à 10 kilomètres de l'antenne.

A partir d'une certaine distance de l'émetteur, on dépasse le champ d'action ou "portée" : la quantité de photons devient insuffisante pour qu'un récepteur puisse décoder le signal "morse". Mais les êtres vivants, plus volumineux, restent bombardés de photons bien plus loin que la portée d'émetteur. Même à une distance où un mesureur de champ ne détecterait plus rien. Pour rappel, chacun de ces photons ne devient pas moins énergétique ou dangereux lorsqu'il est plus loin de l'émetteur. C'est seulement le nombre de photons qui diminue, vu la dispersion. Par contre, l'énergie des photons dépend de la fréquence de la porteuse, et de rien

d'autre d'ailleurs : disons que sous 1 ghz, on a de "petits" photons, et à partir de 1 ghz, de "gros" photons. A 2 ghz, les photons sont deux fois plus gros qu'à 1 ghz, et ainsi de suite.

Une pluie incessante de photons

=====

Les émetteurs utilisés pour la radio et la télévision utilisent des porteuses de fréquence plus "petite" (quelques centaines de kilohertz à quelques centaines de megahertz tout de même), et donc des photons d'énergie plus petite, que les nouvelles technologies. Bien que présents en très grand nombre, car issus d'émetteurs très puissants, ces "petits" photons semblent inoffensifs . En effet, les gens vivent en moyenne plus longtemps qu'au 19ème siècle, or les émissions radio ininterrompues ont commencé en 1907. Pour autant que l'on ne change pas le type de modulation utilisée pour ces transmissions "basse" fréquence, il n'y aurait donc pas lieu de s'en inquiéter (hélas il est prévu de changer cela aussi).

Pourquoi de plus gros photons seraient-ils dangereux ? La réponse est peut-être donnée par la spectrophotométrie. Elle montre qu'un seul gros photon issu d'un émetteur d'ondes gigahertziennes suffit à modifier l'état d'un atome de potassium, présent dans nos cellules, et fondamental pour notre physiologie, alors qu'une grande quantité de petits photons issus d'un émetteur d'ondes mégahertziennes n'y parvient pas. D'autres éléments que le potassium sont dans le cas, et au plus on monte en fréquence, au plus d'éléments changent d'état.

Oui mais pour la lumière alors, les photons sont encore bien plus gros ? Exact, seulement les photons de lumière sont arrêtés par la peau, alors que ceux de microondes pénètrent sous la peau. Car les ondes, et donc les photons qu'elles transportent, ont la propriété de pénétrer notre organisme d'autant moins profondément que leur fréquence est grande, ou dit autrement, que leur longueur d'onde est petite. Là où les photons s'arrêtent, leur énergie continue sous une autre forme : thermique, électrique...

Notre peau est certainement conçue pour arrêter les photons de lumière, et gérer la transformation de leur énergie : la lumière existait bien avant nous, et pourtant nous sommes là. Même si la capacité de la peau à effectuer cette tâche varie d'un individu à l'autre, on peut se protéger du soleil, l'OMS le recommande d'ailleurs, et éteindre la lumière avant de se mettre au lit.

Contrairement à la lumière, 1) le bombardement de gros photons de microondes est un phénomène nouveau, du moins à grande échelle, sur toute la population : pour certains, c'est depuis 2 ans, pour d'autres, depuis quelques mois. 2) Il a lieu 24 heures sur 24, même au lit. 3) Il n'est hélas pas déconseillé par l'OMS. 4) Il est très difficile, voire impossible d'y échapper. 5) Une grande partie de ces photons traverse la peau, atteignant des organes probablement non conçus pour y résister, j'en reparlerai plus loin.

Multiplication des antennes-relais

=====

Dans le cas des appareils privés, un récepteur ne peut fonctionner qu'à l'intérieur du périmètre de portée. Mais dans le cas des émetteurs publics, comme les opérateurs ont une mission, n'est-ce pas, celle de couvrir tout le territoire, afin de pouvoir capter partout, sans cable, internet ou la tv "haut débit" (cette précision car capter la tv n'importe où est déjà possible depuis des décennies), ils ont dû recourir à 3 solutions : augmenter la puissance des émetteurs,

ce qui allonge la portée, recourir à des antennes directionnelles, ce qui allonge également la portée (mais elles nous *visent* comme des canons), et quadriller tout le territoire avec de nombreux sites d'antennes-relais qui émettent le même signal au delà de la portée, autrement dit qui bombardent de photons les endroits où il n'y en avait pas assez.

Malheureusement cette pluie ininterrompue et omniprésente de microondes et de photons de microondes, semble insupportable pour un certain nombre d'êtres vivants. Pas seulement pour les personnes qui se considèrent elles-mêmes comme "électrosensibles", rares selon nos autorités, quoiqu'il n'existe aucun recensement à ce sujet ! Mais combien d'autres ont-ils perdu leur santé à cause des microondes, sans s'en douter ? L'incompréhensible attitude de rejet par la plupart des médecins n'aidant évidemment pas...

Est-il si incensé de faire un parallélisme entre le fulgurant déploiement d'émetteurs et antennes-relais de cette dernière année, et une multiplication de malaises soudains, cancers, crises cardiaques, ruptures d'anévrisme, maladies de peau, de gorge, des yeux, des nerfs, du dos, acouphènes, fatigue chronique, allergies, asthme, dépressions, accidents de la route et autres traumatismes... Mais aussi une étrange explosion d'agressivité et de violence gratuite, à propos desquelles nos politiciens crient au scandale, sans pouvoir donner d'explication plausible.

Il vaudrait mieux le prendre au sérieux, ce parallélisme, car si la puissance des irradiations fait sourire certains, il y a une autre donnée que nos responsables politiques ont eu tort de négliger: l'accumulation d'énergie absorbée par notre organisme. La relation entre les deux ? La durée d'exposition, qui elle ne fait qu'augmenter : énergie = puissance x temps.

Voyez ce qu'il advient des aliments dans un four à microondes après 3 minutes. Si la puissance des nouvelles technologies sans fil est plus faible qu'à l'intérieur d'un four, la durée d'exposition, elle, est infiniment plus importante, donc aussi l'énergie absorbée par notre organisme, à laquelle celui-ci doit faire face en permanence pour ne pas cuire.

Malheureusement cette autodéfense est épuisante. Ce sont d'abord de petits picotements, puis des états de fatigue, accélérations cardiaques, malaises, échauffements, auxquels beaucoup ne prêtent plus attention, mais les photons de microondes continuent discrètement leur oeuvre de destruction, jusqu'aux complications ou malaise final. Des premiers cas de mort subite et incompréhensible ont eu lieu ces derniers mois. Il faut hélas en prévoir une accélération soudaine.

Chaleur insupportable et microondes

=====

Avez-vous déjà ressenti que le soleil "tape" plus fort qu'avant ? Ces nouvelles antennes d'umts, wifi, wimax, qui poussent partout, sur les toits, sur de vilains pylônes ou camouflées, et ces millions de téléphones sans fil, alarmes sans fil, internet sans fil introduits innocemment chez soi ... pourraient-ils contribuer à rendre la chaleur estivale insupportable ? Vous pouvez vous en rendre compte par vous-même, en tentant l'expérience suivante :

- 1) débranchez du réseau électrique vos émetteurs privés, ou enlevez les piles, même si vous pensez qu'ils ne sont pas en cours d'utilisation
- 2) couvrez vos chassis de moustiquaire en aluminium, côté extérieur si possible
- 3) couvrez vos murs et plafonds de feuilles d'aluminium, électriquement reliées entre elles et à la terre.

A chacune des étapes, si vous constatez un agréable soulagement, vous saurez que votre inconfort était dû ...aux microondes !

Explication. Il y a beaucoup de chances pour que vos téléphones sans fil en émettent en permanence, même lorsque vous n'êtes pas en conversation, même lorsqu'ils sont reposés sur leur socle. Les mailles des moustiquaires laissent entrer le soleil, mais atténuent fortement les microondes télécom en provenance des voisins et des antennes publiques. En couvrant aussi les murs, vous arrêterez les microondes qui passent au travers, et retrouverez le climat agréable des étés précédents, sans recours aux climatiseurs. Je vous parle d'expérience. Ces travaux vous seront bénéfiques aussi aux autres saisons. Et non seulement vous vous sentirez mieux, vous dormirez mieux aussi, d'un sommeil réparateur stoppant la fatigue chronique.

Destruction du comportement social, violence gratuite et meurtrière

=====

Il faut tout de même admettre que cette brutale augmentation de violence nous tombe dessus en même temps que la multiplication d'émetteurs et antennes de microondes à 2 gigahertz ou plus. Pur hasard ? Des expériences ont montré que notre taux de sérotonine diminue sous une irradiation de microondes, avec comme conséquence, selon les prédispositions de chacun : mal-être, dépression, suicide, agressivité ou violence. A mon avis, en général, ce serait plutôt la violence pour les jeunes, et souffrance, suicide chez les plus de 40 ans.

De plus en plus d'individus se laissent emporter par une violence spontanée, allant parfois jusqu'à commettre des actes barbares que ni un élémentaire calcul d'enjeu, ni le moindre sentiment de justice "cette personne ne m'a rien fait" ou de peur "si on me prend je serai condamné" ne viennent inhiber. Or, pour beaucoup de scientifiques, un tel comportement agressif serait inné, chez tous les êtres humains, le comportement social ne se développant qu'ensuite, avec l'éducation :

<http://www.sciencepresse.qc.ca/jdm/jdm93.html>

<http://www.arte-tv.com/fr/histoire-societe/archives/colere/827176,CmC=838720.html>

En détruisant nos facultés mentales, les microondes pourraient faire oublier cet apprentissage, et agir comme "catalyseur" en quelque sorte, sur des individus prédisposés (ados éduqués dans un environnement raciste, anciens pervers considérés comme guéris,...). Tout comme la prise de drogue ou d'alcool. Pire même, car il s'agit ici de "prise en continu" !

Notons que les champs électromagnétiques étaient déjà connus des tortionnaires au XXème siècle, ils ont été utilisés pour faire parler ou faire souffrir. Aujourd'hui le ministre de la santé a pris la place des dictateurs pour autoriser cette arme avec encore plus de méchanceté, puisque de manière permanente, sur toute la population, qui ne lui a rien fait et dont il a la santé sous sa responsabilité !

Si l'intensité est plus faible, elle est loin d'être négligeable, car l'organisme humain est beaucoup plus sensible qu'on ne le croit, cela s'est vérifié avec les potions aux radium, les rayons X, le tabagisme passif, l'amiante, certains vaccins, ... A ces intensités faibles, le drame n'apparaissait pas tout de suite, mais avec le temps ...

Insouciance du ministère de la santé

Les nouvelles technologies umts, wifi, wimax, dect, alarmes sans fil ont un point commun : elles fonctionnent avec une émission permanente de microondes gigahertziennes, acceptée par le ministre de la santé sur base d'une simple supposition théorique que les hautes fréquences sont moins dangereuses, sans période d'essai, et alors que le danger et le syndrome des microondes avaient déjà été mis en évidence :

- opérateurs radars
- ambassade américaine à Moscou
- étude hollandaise TNO

Le ministre de la santé, Rudy Demotte avoue que le risque n'est pas nul. Mais il a tout de même accepté et continue d'accepter de le faire prendre à toute la population, pour :

- des motifs économiques qui priment donc sur la santé de ses concitoyens
- des possibilités techniques qui existaient déjà : télévision portable, possibilité de se connecter à internet sans cable, en cours de déplacement. C'était seulement moins rapide et moins "confortable"...

Après le lancement de cette irradiation sur la population :

- pas de prise au sérieux des plaintes des "électrosensibles" souffrant du syndrome
- pas de prise au sérieux d'une opposition évidente de la population aux antennes-relais
- à mon avis, pas de mise en place de contrôle épidémiologique spécifique : consultation du personnel soignant, statistiques (usage de dect, wifi par les victimes, proximité d'antennes...)

Le ministère dispose-t-il de statistiques plus récentes que celles trop anciennes disponibles sur les sites officiels ? Il serait intéressant d'avoir les statistiques de santé entre 2005 et 2006, car l'irradiation du public aux microondes s'est généralisée ces dix derniers mois. Hélas, dans ce monde où l'on apprend en quelques minutes ce qui se passe de l'autre côté de la planète, les dernières statistiques de santé semblent remonter à 2004, en tout cas celles à disposition du public. Et si le ministère tenait quand même des chiffres plus récents, pourquoi les garderait-il secrets ?

Selon une petite enquête personnelle, les admissions hospitalières seraient en dramatique augmentation (50 % en un an selon certains). A vérifier ! Il y aurait plus de cancers, plus de malaises, plus de traumatismes, dont une partie pourrait aussi être attribuée à des malaises, évanouissements ou vertiges dûs aux microondes. Beaucoup d'antennes umts sur le bord des routes font que l'on se déplace rapidement de zones faiblement irradiées vers des zones fortement irradiées ! Des agressions de plus en plus nombreuses se terminent à l'hôpital, dont une partie peuvent aussi être indirectement imputées aux microondes.

Pendant que les hôpitaux se remplissent, les entreprises se vident ("les petites absences dérapent", dernière heure, 10/3/06). Vases communicants ?

Voici 3 formules théoriques qui montrent pourtant la fragilité des arguments théoriques du ministère de la santé, de l'OMS et autres défenseurs des technologies sans fil.

1) Energie photon = constante x fréquence

A 100 MHz il y a déjà des photons, qui pénètrent dans notre organisme, mais n'ont pas assez d'énergie. Aux fréquences de la lumière, les photons ont beaucoup d'énergie, mais sont arrêtés par notre peau, conçue pour y résister. Entre les deux, il y a les microondes, dont les photons ont suffisamment d'énergie pour attaquer nos atomes (potassium par exemple), et qui pénètrent sous la peau, au niveau des muscles, des nerfs, du cerveau, des yeux...

Là où les photons sont arrêtés, leur énergie continue sous une autre forme, donc finalement, ce sont tous nos organes qui peuvent être détruits par les irradiations de microondes, par cancer par exemple. On dit souvent "mort d'un cancer"... mais un cancer *n'est* pas une cause, un cancer *est* une cause !

Les yeux : nos paupières nous protègent de la lumière, mais pas des microondes, d'où irritations, "taches" dans le champ de vision, cataractes, en augmentation, qu'on ne peut opérer indéfiniment : à quoi serviront les petits écrans de gsm si nous devenons aveugles ?

Les muscles : articulations engourdis, bras serrés, sensation de cuisson, notamment dans le dos (colonne vertébrale), même en l'absence de soleil et pendant la nuit. Je pense donc, à l'instar de Max Planck, qu'il y a bel et bien un effet thermique. Même à de faibles doses de microondes. Pas un effet thermique général sans doute, mais localisé, avec laps de temps destructeur entre l'attaque des photons et la thermorégulation... Même une fois à l'abri des microondes, dans une cage de Faraday par exemple, la sensation de brûlures ne disparaît pas tout de suite, il faut plusieurs heures.

Nerfs, cerveau : tumeurs, épilepsies, allergies, agressivité, violence, dépressions, on pleure pour un rien, on perd son "self control" (même certaines personnalités politiques l'auraient perdu en public ces derniers temps...).

Mauvais souvenirs qui reviennent : des gens guéris d'un cancer sont de nouveau victimes du même cancer, ces derniers mois, avec déjà une issue fatale pour certains.

J'ai constaté sur moi-même que d'anciennes maladies ou blessures peuvent réapparaître sous une irradiation de microondes : une mononucléose vieille de 20 ans a réapparu, m'occasionnant une chute de tension (m6M10), et j'ai eu mon oeil gauche, où j'ai été blessé il y a 2 ans, qui brûlait et coulait abondamment, et pas le droit. Ces problèmes ont disparu d'eux-mêmes, après avoir blindé les murs de mon habitation...

2) Sensation = logarithme de l'excitation

Ce n'est pas parce que le ministre Demotte n'autorise que le quart d'une puissance limite recommandée par les institutions européennes, à partir de laquelle l'effet thermique devient évident, que les effets sur l'organisme sont divisés par quatre ! Ceci ne constitue pas un principe de précaution ! La théorie de Fechner, qui s'applique aux nuisances sonores, est à mon avis applicable pour l'irradiation.

3) Energie absorbée = puissance x temps

puissance : M. Demotte autorise que chacun soit irradié avec une puissance égale , si j'ai bien compris, à : puissance = SAR x poids, où le SAR autorisé (specific absorption rate) est de 0.02 W/kg. Officiellement notre corps n'aurait que 33 % de tissus absorbants.

Donc sur une personne de 75 kg par exemple, cela donne 0.02 W/kg x 75 kg = 1,5 W, soit une énergie absorbée de 1800 joules ou 430 calories par heure, ou 10320 calories par jour, rien que pour les rayonnements artificiels entre 10 MHZ et 10 GHZ !

temps : càd la durée de l'exposition, illimitée : qu'il s'agisse des antennes publiques ou du wifi, dect, alarmes etc. des voisins, les émetteurs ne sont généralement jamais coupés. Il n'y a pas de répit, pas de nuit, et c'est çà le problème.

Mathématiquement : donc l'énergie absorbée est illimitée. Biologiquement : cela ne peut qu'accélérer la procédure de vieillissement et une mort précoce, précédée d'un état de mauvaise santé, mentale et physique, allant en s'aggravant !

Vu cette équation, faut-il diminuer ou supprimer les microondes de télécommunication ?

D'après la 3ème équation, diminuer l'intensité des microondes signifie tout simplement retarder le moment où l'on aura atteint la dose d'énergie absorbée mortelle... J'ai constaté sur moi-même qu'un taux faible de microondes suffit pour obtenir les symptômes regroupés sous l'appellation "syndrome des microondes", notamment sommeil perturbé, fatigue, maux de tête, problèmes oculaires, irritations, nausées, cuisson, engourdissements, crampes, courants électriques. En diminuant l'intensité des microondes à l'aide de grillages aux fenêtres je n'ai obtenu qu'un répit : avec le temps, j'ai recommencé à éprouver ces symptômes. Pour moi, c'est une preuve que l'accumulation d'énergie absorbée par l'organisme existe. Un deuxième niveau de blindage, consistant en une cage de faraday autour du lit, et des feuilles d'aluminium aux murs, s'est avéré nécessaire pour me permettre un sommeil réparateur et un réveil en forme, et encore, dépendant du temps passé la veille à l'extérieur, chez des personnes ayant du wifi ou près d'antennes. Rien qu'en circulant en voiture, on passe devant de nombreuses antennes (qui peuvent d'ailleurs provoquer malaises et accidents).

Si on rassemble toutes les expériences réalisées à ce jour, on constate plus d'effets nocifs pour les expériences réalisées à plus de 1500 mhz. Le professeur Olle Johansson avait déjà remarqué en 1997 une brusque détérioration de la santé publique, lorsque le système GSM 1800 mhz fut mis en activité : http://www.next-up.org/divers/tsr_nl.php

Donc, d'après moi, il faut complètement supprimer des émissions de télécommunication, publiques et privées, tout ce qui dépasse 900 mhz. Même, les faisceaux interantennes, soi-disant sans influence car n'atteignant pas les habitations, mais n'importe quel scientifique honnête sait que "non mesurable" ne signifie pas "inexistant" ! Ces antennes ne bougent pas, donc pourquoi pas une liaison cablée entre elles ? C'est le plus urgent. Ensuite, pour le reste, il faudra revenir progressivement à des puissances, fréquences et modulations "bio-compatibles", tout en arrêtant l'actuelle folie d'encourager le sans fil au détriment du câblage.

Les Belges non égaux devant l'irradiation

Liberté égalité fraternité... Nos amis Français pourraient ajouter : le dernier pilier de notre devise est en question, après la liberté (de vivre dans un environnement sain) et la fraternité (demandez donc à vos voisins d'arrêter leur wifi pour vous laisser vivre décemment...). Peut-on parler de liberté s'il faut s'emprisonner dans une cage pour échapper aux microondes, peut-on parler de fraternité si pour que les uns aient la tv sur leur gsm, d'autres doivent souffrir et mourir ? Voyons maintenant pour l'égalité.

Le ministre de la santé autorise 30 v/m en champ électromagnétique de microondes. Heureusement qu'en pratique, selon les lieux, au petit bonheur la chance, le champ varie généralement entre 0,01 v/m et 3 v/m environ, et donc la puissance d'irradiation sur le corps, entre 0,25 $\mu\text{w}/\text{m}^2$ et 25000 $\mu\text{w}/\text{m}^2$. Il y a donc en Belgique des gens qui sont irradiés cent mille fois plus que d'autres !!! Pas étonnant que certains souffrent des microondes, alors que d'autres disent que c'est de la blague !!! Comme Rudy Demotte, par exemple, qui réside dans un quartier de Flobecq où le champ est d'environ 0,01 v/m, mais autorise sur ses contribuables un champ 3000 fois supérieur, donc une irradiation 9 millions de fois supérieure que devant chez lui...

Autre injustice anticonstitutionnelle : de plus en plus de comités de quartier et pétitions voient le jour pour s'opposer à l'installation d'antennes, heureusement, mais celles-ci étant finalement placées là où il n'y a pas d'enquête, où les habitants ne se sont pas mobilisés.

Il y a une injustice sociale : entre le travailleur exerçant à proximité de wifi, d'antennes, de téléphonie dect, et celui dont le patron est sensibilisé à la question; entre l'habitant d'un immeuble infesté d'émetteurs de microondes et le résident d'une villa isolée; ...

Enfin, il y a une injustice biologique : la résistance aux microondes varie d'un individu à l'autre. Le type de peau joue probablement beaucoup : quand on a une peau résistante au soleil, on est sans doute aussi moins incommodé par les microondes. L'âge, le patrimoine génétique, les antécédents cardiovasculaires, les traumatismes subis sont quelques autres facteurs. Certains individus sont donc susceptibles de résister plus longtemps, ce qui ne signifie pas qu'ils sont définitivement blindés et protégés. Cela signifie seulement que lorsque les autorités auront compris, et arrêteront l'irradiation du public, ces personnes auront plus de chance de survivre à l'irradiation subie.

Quelques sites à visiter

liens non automatiques : faire copier/coller dans la barre d'adresse de votre navigateur
www.criirem.org www.next-up.org www.teslabel.be 001.be.cx www.priartem.com
www.beperkdestraling.org www.stopumts.nl www.electroallergie.org
http://www.mag-secur.com/article.php3?id_article=5141
www.gigahertz.ch <http://www.alerte.ch>
<http://omega.twoday.net/> <http://csifcem.free.fr/> <http://www.milieuziektes.be/>
http://www.buergerwelle.de/body_english_start.html <http://www.radiationresearch.org>
<http://www.authorhouse.com/BookStore/ItemDetail~bookid~36093.aspx>
<http://www.elektrosmognews.de> <http://mast-victims.org> <http://www.robindestoits.org/>
<http://www.wirc.org/research/current/indexfr.shtml> www.microwavenews.com/

<http://lifeenergies.com/> www.sauvonsleon.fr <http://www.elektrosmog.de/>
<http://www.timesonline.co.uk/article/0,,2087-1774586,00.html>
<http://www.daanspeak.com/Gsm03.html> <http://www.cem-vivant.com/p1010001.htm>
<http://www.indymedia.be/nl/node/912>
<http://www.emic.ucl.ac.be/ResearchAreas/Bioelectro/BioelectroResearch.htm#Thesis>
http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/query.fcgi?cmd=Retrieve&db=pubmed&dopt=Abstract&list_uids=16621850&query_hl=2&itool=pubmed_docsum
<http://www.authorhouse.com/BookStore/ItemDetail~bookid~36093.aspx>
http://www.powerwatch.org.uk/news/20060615_wimax.asp
<http://electrosensible.hautetfort.com>
<http://forum.telemoustique.be/viewtopic.php?t=738&start=15&sid=afe721e556744da6a92bd075e0b29081> site d'une biologiste <http://electrosensible.canalblog.com>
antennes meurtrières <http://next-up.org/adieu.php>
antennes près de chez vous www.sites.bipt.be
http://www.chez.com/atomicsarchives/potions_radium.html : ce scandale rappelle que ce qui est nocif à grande dose peut aussi l'être à petite dose, car l'être humain est bien plus sensible qu'une machine !

Principe de précaution

=====

Le fait qu'il y ait tant de sites et de témoignages à ce sujet prouve qu'il y a une nuisance possible. Et puisqu'il y a doute, le principe de précaution devrait être respecté, mais il ne l'est pas.

"Lorsque qu'une activité est potentiellement nocive pour la santé humaine ou l'environnement, des mesures de précaution doivent être prises, même si le lien de cause à effet n'a pas été entièrement établi scientifiquement. Dans ce contexte, ce n'est pas au public d'apporter la preuve de cette nocivité mais à ceux qui proposent l'activité en question." -1998, Wingspread, <http://www.sehn.org/wing.html>
voir aussi : conférence de Rio en 1992 : fr.wikipedia.org/wiki/Principe_de_pr%C3%A9caution

Eric Jenaer

Ingénieur civil, sorti d'une université qui loue ses toits aux irradiateurs, et ne se pose aucune question scientifique à ce propos, et franchement je n'en suis plus fier

eric.jenaer@skynet.be